

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-763/SG/FP accordant une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1971 à un instituteur contractuel.

n° 71-763/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 mai 1971

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1971

Date du numéro
10 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel. une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1971, à passer à Bois-Colombes (92), 78, rue Jean-Jaurès, est accordée à M. Jacques Trampont, instituteur contractuel (catégorie C, 4e échelon, indice 300, groupe III).